



Arnaque à l'investissement

Par **Cajama73**, le **18/08/2022** à **16:28**

Bonjour

J'ai fait un placement pour un achat de chambre d'ehpad au Portugal. Le virement a été validé et effectué par mon banquier. 3 mois plus tard je constate avoir subi une arnaque. Pas de nouvelles concernant l'entreprise qui m'a fait signer un contrat et la banque refuse de faire un rappel de fond. Peut on les tenir pour responsable pour ne pas avoir vérifié la banque de réception sinon vers qui se tourner pour récupérer l'investissement. Cordialement xxxxxxx

Par **Visiteur**, le **18/08/2022** à **18:14**

Bjr Cajama

De toute façon, en cas de fraude, le recall est inopérant, car une fois l'arnaque réussie, l'escroc déplace de suite l'argent, c'est pourquoi la demande doit être initiée très vite. Dans votre cas, 3 mois, c'est une raison de plus.

De côté de la banque, à partir du moment où vous ne demandez pas de vérification, que vous donner un ordre de faire et que votre compte est approvisionné... Difficile de prouver une faute !

Par **Pierrepauljean**, le **19/08/2022** à **11:35**

bonjour

la banque ne peut pas intervenir: c'est vous qui avez donné l'ordre de virement

si vous avez des éléments concernant cette "arnaque", il vous appartient de déposer plainte